



lareunion.eelv.fr

Nous, les écologistes, sommes déterminées à ce qu'on évite l'incinération des déchets en mettant en œuvre des solutions plus responsables, plus écologiques, moins chères et moins dangereuses.

L'incinération: un traitement aberrant, une manière de fabriquer des rejets dangereux avec des déchets ménagers inoffensifs.

- L'incinérateur **brûle ce qui pourrait être recyclé**, alors que les coûts des matières premières sur la planète ne cessent de s'envoler. En ne triant pas, il essaie de brûler et ne fait que calciner les déchets organiques qui pourraient être valorisés.
- Par la combustion, il produit des **rejets hautement toxiques**, un cocktail de métaux lourds et de plus de 700 molécules organochlorées mal connues qui n'existent pas dans nos poubelles, dont les dioxines et les furanes indestructibles pendant une génération et qui se transmettent par la chaîne alimentaire. Certes la réglementation prescrit aujourd'hui des normes, mais qui ne sont pas respectées quand il y a arrêts, dérangements ou dysfonctionnements, ou quand un industriel n'est pas rigoureusement contrôlé...
- L'Institut National de Veille Sanitaire a démontré l'effet cancérigène de ces molécules parmi la population sous le vent de ces machines à polluer. C'est contre ce **danger pour la santé publique** que des médecins se sont mobilisés à la Réunion avec un collectif de 60 médecins.
- Il en est de même pour **l'environnement** : loin d'être le feu purificateur que certains s'imaginent, outre les molécules toxiques qui vont se déposer sur les espaces et les **cultures** environnantes, l'incinérateur produit une quantité énorme du gaz à effet de serre qu'est le **CO2**, et des **mâchefers** (300 kg pour une tonne entrante) qui polluent le sol et l'eau, une fois mis en sous-couche routière.
- Le traitement des fumées par des filtres complexes induit des **investissements très onéreux** qui **alourdissent les taxes** que paient les citoyens.
- En donnant des **Délégations de Service Public** à des grands groupes, les élus locaux démissionnent de leur mission de réflexion et d'organisation sérieuse du traitement de nos déchets. Pour leur plus grand bénéfice, ces groupes souhaitent des volumes de plus en plus importants, non triés. Ce qui va à **l'encontre de nos politiques de prévention**.

EXIGEONS UN DEBAT PUBLIC !
PERSONNE NE PEUT DECIDER SANS CONSULTER LA
POPULATION SUR L'INCINERATION DES DECHETS MENAGERS ET
SES CONSEQUENCES SUR LA SANTE, L'ENVIRONNEMENT, L'EMPLOI
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les alternatives sont possibles

→ Tout d'abord en **diminuant le volume global de nos déchets**. En gaspillant moins, en travaillant l'éco-conception des produits pour pouvoir mieux les recycler, avec des produits qui durent plus longtemps et en réduisant les emballages...

→ En triant vraiment: actuellement, on ne valorise qu'un tiers de nos déchets. Or "notre poubelle est un trésor". Le traitement actuel des déchets d'enfouissement, est en mélange : c'est écologiquement aberrant et une rente économique pour des groupes multinationaux qui n'attendent que l'accroissement des tonnages....

→ Les prix récents à la tonne, l'acier à 140 €, l'alu à 450 €, les plastiques à 200 € montrent que nos "déchets" sont **transformables en richesse**. L'organisation systématique de collectes sélectives, bien expliquées aux citoyens, en particulier des déchets organiques, permet d'arriver à un **détournement de 70 à 80%** du contenu de nos poubelles.

→ Car il est un autre trésor dans nos poubelles, nos **déchets organiques**: un tiers de nos déchets, la moitié une fois le reste trié. Cette partie fermentescible, si elle est bien collectée à part, peut être **compostée** et ainsi revenir logiquement à la terre, pour la production agricole ou le maraîchage. Mieux, la **méthanisation** permet une valorisation énergétique avant la valorisation agronomique qu'est le compostage. Au cours d'un processus industriel fiable, non polluant, bien au point, surtout dans les pays étrangers!, la production de biogaz produit 70 à 80 m³ de méthane par tonne entrante (environ 700 kw/h). Le méthane est semblable au gaz naturel et peut donc être utilisé comme carburant, ou pour de la production d'électricité. Au prix où sont les énergies fossiles, pourquoi ne pas développer cette filière ?

→ On peut inviter les citoyens à mieux trier en adoptant la **redevance incitative**, au poids ou à la levée, avec correctif social, à la place de la taxe injuste d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

→ Nombre de produits sont jetés alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie si les collectivités encouragent le secteur de la réparation, des **recycleries**, des ressourceries, utiles socialement et créatrices d'emploi.

→ En triant beaucoup plus que le tiers actuel de nos poubelles, il ne restera à **enfouir** en Centre d'Enfouissement Techniques. Certaines collectivités sont arrivées ne considérer comme ultimes que 20 % de leurs poubelles. Il est des déchets actuellement inutilisables que nous saurons recycler dans quelques années (par exemple certains plastiques, à base de pétrole), c'est pourquoi nous souhaitons des stockages débarrassés de la part organique, donc **sans odeur, ni jus**, et réversibles pour qu'on puisse les exploiter quand le jour viendra.

→ Il va sans dire que ce stockage doit se réaliser dans une logique de **traitement de proximité** pour éviter les **coûts faramineux de transports**.

Réduire le volume des déchets, trier en porte à porte, ne pas mélanger, séparer l'organique, recycler, valoriser, composter l'organique, méthaniser, réutiliser plutôt que jeter, ne pas polluer, faire des économies, créer des emplois locaux,.....

Eviter l'incinération, c'est possible !